



AVIS PUBLIC

CHANGEMENT DE DATE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉVUE LE 30 SEPTEMBRE 2025

Avis public est par les présentes donné par la soussignée de ce qui suit :

La séance ordinaire du conseil municipal devant avoir lieu le 30 septembre 2025 à 19h30 à la salle Mario-Gauthier située à l'hôtel de ville **est reportée** au mercredi 1^{er} octobre 2025 à 19h30 au même endroit.

Donné à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 10 septembre 2025.

Geneviève Lazure, LL.B., D.D.N., OMA
Directrice du Service du greffe et greffière